

Appuyer le service public de l'eau potable dans un contexte de crise : l'intervention du Gret en Haïti après le séisme du 12 janvier 2010

Emilie BARRAU, Jean-Philippe FONTENELLE

Le Gret, ONG de développement, intervient depuis plus de 15 ans en appui aux pouvoirs publics et aux organisations communautaires, pour la mise en place d'un service public d'eau potable dans les quartiers défavorisés de Port-au-Prince. Suite au séisme du 12 janvier 2010, il s'est trouvé confronté à un contexte d'urgence, bouleversant complètement ses actions et modifiant le paysage de ses interventions. Comment une ONG de développement implantée de longue date à Port-au-Prince s'est-elle positionnée face à ce contexte d'urgence extrême ? Quelles ont été ses relations, en termes de complémentarités mais aussi de concurrence, et sa plus value par rapport aux autres acteurs ? Quels ont été ses principes d'intervention dans un contexte ne facilitant pas les actions de développement à long terme ?

Introduction

Intervenant en Haïti depuis plus de 15 ans en appui aux pouvoirs publics pour la mise en place d'un service public d'eau potable dans les quartiers défavorisés de Port-au-Prince, le Gret¹ s'est trouvé confronté, suite au séisme du 12 janvier 2010, à une situation d'urgence qui a totalement bouleversé ses actions et l'a amené à questionner son positionnement.

Le Gret soutient des processus de développement de long terme et appuie l'évolution des politiques publiques dans de nombreux pays. Il n'a donc pas vocation à intervenir directement dans des contextes d'urgence provoqués par des catastrophes naturelles de cette ampleur². Néanmoins, étant un partenaire historique des acteurs publics du secteur de l'eau potable en Haïti et des populations des quartiers défavorisés dont il a contribué à améliorer l'accès à l'eau et l'organisation collective, le Gret s'est mobilisé immédiatement en appui aux acteurs locaux.

Comment en tant qu'ONG de développement implantée de longue date à Port-au-Prince le Gret s'est-il positionné dans ce contexte d'urgence, entre acteurs locaux, institutionnels et sociaux, ONG internationales d'urgence et bailleurs de fonds ? Quelles ont été ses relations en termes de complémentarité mais aussi de concurrence, et sa plus value par rapport aux autres acteurs ? Quels ont été ses principes d'intervention dans un contexte centré sur une logique de réponse rapide à une situation dramatique, n'encourageant pas la construction de dispositifs institutionnels et d'actions de développement à long terme ?

15 ans d'intervention en appui aux acteurs publics et communautaires du secteur de l'eau à Port-au-Prince

15 ans d'intervention dans le secteur de l'eau potable à Port-au-Prince

Depuis 1994, le Gret travaille dans une cinquantaine de quartiers populaires de Port-au-Prince, en partenariat avec la Camep (Centrale autonome métropolitaine d'eau potable, entreprise publique fournisseur d'eau potable), les pouvoirs publics haïtiens (Dinepa - Direction nationale de l'eau potable et l'assainissement) et les populations de ces quartiers.

Le Gret a appuyé la Camep dans la conception et la mise en place d'un système de distribution d'eau potable par bornes fontaines payantes, à un tarif abordable et réglementé. Ces bornes fontaines sont gérées par des comités de quartiers, les *Komite Dlo*, élus par les populations, qui jouent un rôle important dans la relation entre habitants et pouvoirs publics. Les comités signent un contrat de délégation de gestion du service avec la Camep qui formalise la relation client-fournisseur : les comités achètent l'eau de la Camep à un tarif de gros et la revendent aux bornes fontaines de leur quartier à un tarif dit « social » établi avec la Camep. Les bénéfices de la vente de l'eau sont utilisés par les comités pour rétribuer le service qu'ils apportent aux habitants et pour financer des infrastructures collectives dans les quartiers (voirie, espaces publics, services collectifs, etc.)³.

Ce dispositif testé dans quelques quartiers en 1995 par le Gret et la Camep s'est progressivement étendu. Fin 2009, la moitié des quartiers de la capitale était équipée en bornes fontaines, approvisionnant environ un million de personnes et gérées par une cinquantaine de comités de quartier.

Une insertion forte auprès des acteurs locaux du secteur de l'eau potable

Outre le partenariat historique avec les institutions publiques en charge du secteur de l'eau potable (Camep puis Dinepa), le Gret s'efforce d'établir en permanence des contacts avec des organismes et représentants d'institutions locales à tous les niveaux. Il a notamment construit des relations fortes avec des représentants des habitants des quartiers populaires, les *Komite Dlo*. Il était engagé, avant le séisme, dans des activités de renforcement des comités et appuyait leur structuration en

une organisation collective dans le but de renforcer et d'équilibrer la relation liant la population aux pouvoirs publics.

L'intervention du Gret en matière d'eau potable dans un Etat fragile comme Haïti a deux finalités principales : d'une part, le renforcement des institutions publiques et la relégitimation de l'Etat ; d'autre part, l'intégration de quartiers précaires à la ville « formelle » via le développement d'un service public de qualité et l'organisation de leurs populations autour de ces biens collectifs.

Par ailleurs, les interventions du Gret en Haïti s'inscrivent dans un temps long, plus de 15 ans, et sont menées par une équipe de cadres, majoritairement haïtiens, professionnels et militants. Cet ancrage local et durable a permis au Gret d'acquérir une très bonne connaissance du contexte et de tisser des relations de confiance tant avec les habitants des quartiers précaires qu'avec les institutions du secteur de l'eau.

Le séisme et la confrontation du Gret avec le contexte d'urgence

Une coordination rapide de l'aide d'urgence dans le secteur de l'eau potable

Suite au séisme du 12 janvier 2010, la coordination de l'aide d'urgence a été rapidement structurée dans le secteur de l'eau potable. Dès le lendemain du séisme, la Dinepa a organisé la distribution d'eau gratuite par l'intermédiaire de camions et des réservoirs souples (*bladders*) progressivement installés par les ONG à proximité des camps, plus rarement dans les quartiers. De même le cluster WASH (Water, Sanitation and Hygiene) a été mis en place très rapidement. Ainsi, de tous les besoins prioritaires (nourriture, eau, abris), c'est sans doute celui de l'eau qui a pu être le mieux couvert. « La distribution d'eau par camion citerne a pu démarrer très vite le 13 janvier, car la principale station de pompage/traitement de la ville n'avait pas été touchée par le séisme »⁴.

Le rôle de la Dinepa est à souligner dans cette organisation rapide : « Le rôle de la Direction nationale de l'eau potable (Dinepa), pourtant une jeune institution, a été crucial pour le succès de ces opérations. Le Directeur de la Dinepa a su prendre en main la coordination et avait de très bons réseaux avec les distributeurs privés. Dès le début des opérations, la Dinepa a aussi animé les réunions de coordination sectorielle et a apporté des conseils techniques aux acteurs humanitaires »⁵.

A partir de mai 2010, la Dinepa, dont l'équipe très peu nombreuse était débordée par le nombre d'ONG intervenant sur la distribution d'eau potable, a délégué à ACF (Action Contre la Faim) la coordination de l'approvisionnement par camion en eau des *bladders* installés par les ONG.

Réactions et adaptation du Gret au contexte d'urgence

Dans ce contexte d'urgence immédiate, le Gret a cherché à faciliter l'arrivée de l'aide d'urgence dans les bidonvilles ou les quartiers précaires, mais sans agir directement, car l'aide d'urgence n'était pas son métier. La plus-value du Gret résidait dans un premier temps sur sa très bonne connaissance des quartiers défavorisés de Port-au-Prince, ses contacts étroits avec les organisations sociales de ces quartiers et ses relations de confiance au sein des institutions publiques.

Le Gret a ainsi cherché à se positionner en interface entre les quartiers, les ONG d'urgence et les pouvoirs publics. Dès le lendemain du séisme, l'équipe a pu entrer en contact téléphonique avec une grande majorité des responsables des *Komite Dlo*, pour dresser un premier constat rapide des dommages, quartier par quartier. Cette initiative a été reprise et étoffée pour le compte de la Dinepa, par la production de deux diagnostics de situation des quartiers précaires (sur l'état du bâti, l'accessibilité, l'accès à l'eau, les personnes ressources mobilisables, etc.)⁶ mis à disposition des ONG, organisations internationales et autorités sectorielles intervenant dans ces quartiers sur l'eau potable et les services, et visant à orienter les actions selon les priorités des quartiers. Ces diagnostics ont également été transmis par messagerie et mis en ligne sur le site du Gret pour tous ceux qui, en France ou depuis l'étranger, suivaient de près l'évolution de la situation. Cette capacité à faire rapidement remonter une information précise et à communiquer avec la population de quartiers précaires via les comités, a contribué à ce que la Dinepa incite les acteurs internationaux impliqués dans la fourniture de l'aide à entrer en contact avec le Gret pour identifier les besoins prioritaires selon les quartiers et implanter leur action en fonction⁷. Dans cette première phase, le rôle de l'équipe du Gret a principalement consisté à mobiliser les *Komite Dlo* des quartiers comme relais pour les acteurs humanitaires en charge de la distribution d'eau par camion. Une cellule de coordination regroupant des représentants des huit « blocs » couvrant la totalité des quartiers défavorisés équipés par la Camep, a été mise en place, ceci afin d'éviter les oublis comme les doublons, dans une situation chaotique marquée par la méconnaissance du terrain par de nombreux acteurs et par les difficultés des communications et de circulation (voirie obstruée et réseaux téléphoniques partiellement détruits).

Après la phase d'urgence extrême, le Gret s'est positionné sur l'appui au rétablissement du service d'eau dans les quartiers, par la réhabilitation des dispositifs de bornes fontaines qui existaient avant⁸. Ces réhabilitations se sont faites en lien étroit avec les *Komite Dlo* des quartiers et le service public, puisque le Gret est intervenu sous contrat de délégation passé avec la Camep et sous la supervision de la Dinepa.



© J. Tipret Fontaine de Baillergeau réhabilitée en septembre 2010

Limites de la coordination et contradiction des interventions

Malgré les efforts notables de coordination de la Dinépa, l'arrivée massive d'ONG d'urgence, intervenant notamment sur l'accès à l'eau, secteur prioritaire de l'urgence, a rapidement entraîné des difficultés de coordination, renforcées par le manque de ressources humaines de l'Etat. Certaines ONG d'urgence, ne connaissant pas le contexte, n'ont pris en compte ni les acteurs locaux impliqués dans le secteur « avant crise » (institutions publiques ou communautaires), ni les dispositifs techniques qui préexistaient.

De nombreuses ONG ont ainsi créé des comités de gestion de l'eau (eau des *bladders*) *ex nihilo* et dans un temps très court. Il existait pourtant de nombreux comités de gestion de l'eau préexistants, dont les équipements étaient détruits, mais qui étaient compétents en matière de gestion et de contrôle de qualité, et légitimes auprès de la population du quartier, de la Camep et de la Dinépa. Ces initiatives ont provoqué l'éclatement de nombreux comités, leurs membres abandonnant leurs responsabilités pour aller vers des opportunités plus lucratives. Ainsi, dans la presque totalité des quartiers⁹, de nouveaux comités ont été créés suite à la catastrophe. Il s'agissait pour la plupart de comités « de camps », « d'aide » ou « de secours » créés sans base sociale dans une optique de captation de l'aide. Beaucoup de ces comités sont alors perçus comme opportunistes et peu crédibles par la population¹⁰. De manière relativement fréquente, certains membres de *Komite Dlo* ont choisi, à titre individuel, d'intégrer ces nouveaux comités, pour être plus à même de capter l'aide d'urgence, aux dépens des actions qui auraient pu être entreprises au nom d'organisations qui préexistaient. Du fait de l'afflux massif d'acteurs internationaux, de la faiblesse du leadership local mais aussi des réticences de certains pour toute forme de coordination, la loi de l'offre et de la demande a prévalu concernant le déploiement de l'aide d'urgence, sans cadre de régulation ni limite à certaines stratégies d'occupation du terrain, que des ONG ont parfois privilégié au détriment de l'intérêt collectif.

Car au-delà des questions techniques propres à la distribution de l'eau, cette multiplication de comités ad hoc entraîne également des risques de déstructuration sociale. Un risque majeur est celui d'une délégitimation d'acteurs organisés de longue date et élus par la population. Or, ces organisations sociales plus ou moins structurées auraient, au contraire, pu être mobilisées comme levier de reconstruction de liens sociaux dans des quartiers traumatisés. De même, les infrastructures non détruites (bornes fontaines ou réservoirs) n'ont jamais été utilisées pour la distribution par camion. Les ONG d'urgence utilisent en effet de manière privilégiées les *bladders*, bouleversant ainsi les pratiques préexistantes (modification des lieux dédiés à la distribution de l'eau, modification du « goût de l'eau » entre l'eau des kiosques à eau et des *bladders*...).

Cette situation, qui, dans certains cas extrêmes, voyait des ONG d'urgence se quereller lors des réunions de coordination WASH pour obtenir la responsabilité de l'approvisionnement d'un quartier, traduit l'enfermement dans une logique d'offre, dans laquelle se trouvent certaines ONG d'urgence, pour des raisons qui tiennent autant à leurs modalités de financement (appel à la générosité) qu'à la prépondérance de la fonction logistique dans l'organisation de leur mission et à l'utilisation de procédures systématiques et très normées qui rendent difficiles l'adaptation au contexte et la souplesse de mise en œuvre.

Prendre en compte la spécificité d'un contexte urbain pour sortir de l'urgence en matière d'accès aux services

L'urgence en milieu urbain : des risques de concurrence à plusieurs niveaux

Le séisme ayant touché principalement des zones densément urbanisées de la capitale haïtienne, les interventions d'urgence se sont déroulées en pleine ville, entre des zones détruites par le séisme, camps de réfugiés progressivement installés, et quartiers non détruits dont le fonctionnement est très rapidement redevenu « normal » (services payants disponibles, secteur économique fonctionnel...). La coexistence et la proximité de ces territoires (camps/quartiers, territoires détruits/quartiers non détruits) régis par des modes de fonctionnement très différents engendre plusieurs niveaux de concurrence en ce qui concerne l'accès à l'eau potable, une concurrence entre services payants et gratuits, et une concurrence entre quartiers et camps.

D'une part, la perméabilité entre les camps de réfugiés et la ville non détruite entraîne des concurrences entre les offres de service préexistantes (eau payante privée ou publique) et les offres gratuites fournies par l'aide internationale (eau gratuite des *bladders*). Cette concurrence risque d'entraîner la déstructuration et la décapitalisation des services payants, qu'ils soient publics

ou privés, qui devront pourtant prendre, tôt ou tard, la relève de l'aide d'urgence et des approches d'assistanat non durables.

On constate également une concurrence entre camps et quartiers. En effet, l'aide est concentrée dans les camps au détriment des quartiers défavorisés, plus difficiles d'accès car construits sur des flancs des mornes ou dans des ravines. Cette présence massive de l'aide internationale dans les camps a incité une partie de la population à quitter temporairement leurs quartiers, y compris non détruits, pour des camps. Ces mouvements de population entraînent une possible déresponsabilisation des autorités publiques en charge des services publics, l'accès aux services étant dans les camps intégralement pris en charge par l'aide internationale. Les camps seraient ainsi passés de 1,3 millions à plus de 2 millions d'habitants dans les trois premiers mois post-séisme.

Passer des logiques d'assistance à des dispositifs pérennes : gérer la transition

La priorité du secteur de l'eau est le désengagement du système de distribution gratuite par camion-citerne, étant donné son coût exorbitant pour les pouvoirs publics et les acteurs internationaux, et son absence de durabilité. Ce système vertueux dans sa conception, s'est avéré impossible à contrôler et a vu *in fine*, dans de nombreux cas, l'eau être revendue plusieurs fois jusqu'à sa destination finale, les usagers payant alors cette eau au prix fort. Son coût pour la collectivité s'est avéré sans commune mesure avec l'offre des dispositifs préexistants.

Face à cela, la priorité est accordée à la remise en état complète du réseau et des bornes fontaines payantes, gérées par des *Komite Dlo* de l'eau revitalisés. La difficulté est de réaliser cette transition de la manière la moins heurtée possible, car elle ne mobilisera pas les mêmes acteurs et nécessitera de ce fait un haut degré de coordination publique. Ainsi ACF assurait la coordination de l'approvisionnement des *bladders* pour la Dinépa ainsi que l'animation du groupe de réflexion *Beyond water trucking*, mais n'est pas responsable des stratégies de sortie, ni de la transition entre l'aide d'urgence et des dispositifs de services durables. Du fait du manque de ressource en eau pour satisfaire les besoins de l'ensemble de la population de l'agglomération et de l'état dégradé du réseau primaire, cette transition sera longue et difficile, nécessitant notamment d'inventer des outils et stratégies évolutives permettant d'appréhender le court, le moyen et le long terme.

Cette transition nécessite également d'envisager la reconstruction des réseaux et la remise en fonctionnement du service à l'échelle de la ville, et non à travers une succession d'opérations ponctuelles et éparpillées. Ces mécanismes de transition et de développement sont ainsi à envisager dans une approche très complexe et multidimensionnelle, spécifique aux contextes urbains, articulant accès aux services, planification urbaine et sé-

curisation foncière, développement social et économique, etc. On notera sur ce point qu'il est paradoxal de voir certaines ONG d'urgence critiquer les lenteurs de la reconstruction, quand certaines de leurs actions, conçues dans une finalité de réponse immédiate et souvent très ciblée, sans préoccupation sur leur ancrage social, ont parfois contribué à fragiliser davantage des institutions et les capacités de réponses collectives indispensables à toute forme de relance et de développement.

De façon complémentaire à l'élaboration d'un schéma global d'aménagement, à la planification des travaux et à la remise en route des réseaux et dispositifs d'accès à l'eau, il sera enfin nécessaire, de travailler au niveau local, à l'échelle des quartiers, pour assurer la transition dans ses dimensions techniques, mais aussi économiques et sociales.

Conclusion

La destruction de nombreux bidonvilles lors du séisme du 12 janvier 2010 est une opportunité pour repenser, au-delà de l'accès à un service spécifique, l'aménagement global des quartiers populaires de la capitale haïtienne. Il ne s'agit ni de faire disparaître ces quartiers en créant des camps de long terme en périphérie de la ville, ni de les reconstruire à l'identique.

Il semble aujourd'hui impossible d'apporter une réponse uniquement sectorielle sur l'eau potable dans le contexte de reconstruction de la ville dans ses dimensions multiples. L'itinéraire de la reconstruction des quartiers populaires devra être celui de leur consolidation urbaine et sociale, qui soulève de nombreuses questions, en particulier sur le rôle des différents acteurs (collectivités locales, État, société civile), l'aménagement urbain et l'accessibilité, la promotion d'un habitat adapté aux risques et à l'accès à des services diversifiés (eau mais aussi assainissement, électrification, services sociaux, etc.).

Mais les risques sont nombreux. Ainsi, l'absence d'acteurs haïtiens à même de prendre en charge cette reconstruction multidimensionnelle, en l'absence d'une maîtrise d'ouvrage communale et d'une autorité coordonnant les différentes institutions et ministères sectoriels, constitue un réel handicap. En outre, cette faiblesse de l'État haïtien à tous les niveaux ne favorise pas la coordination indispensable de l'aide qui se trouve soumise aux concurrences et aux luttes d'influence existant entre États, organismes internationaux, acteurs de l'urgence et opérateurs du développement. ■

*Emilie BARRAU, chargée d'études, Gret
Jean-Philippe FONTENELLE, directeur des opérations, Gret*

¹ Groupe de recherche et d'échanges technologiques (cf. www.gret.org).

² Historiquement, le Gret est intervenu dans des situations de fin de crise et de relance économique, notamment au Cambodge, en Birmanie ou en République démocratique du Congo. Occasionnellement, il peut être confronté

à des crises de plus ou moins grande ampleur dans certains pays où il intervient (par exemple crises alimentaires consécutives à des sécheresses récurrentes auxquelles est soumise la région de l'Androy à Madagascar ; crise suite au passage du cyclone Nargis en Birmanie).

³ Ce programme a été financé d'abord par l'Union européenne puis par l'Agence française de développement.

Pour plus de détails sur cette expérience, voir : Barrau, Frenoux, «Vers l'institutionnalisation d'une délégation communautaire ? Le cas de l'accès à l'eau potable dans les quartiers défavorisés de Port-au-Prince », *Tiers Monde*, n°203, juillet-septembre 2010.

⁴ Cf. François Grünewald, Andrea Binder, Yvio Georges, *Inter-agency real-time evaluation in Haiti : 3 months after the earthquake*, août 2010.

⁵ Cf. François Grünewald, Andrea Binder, Yvio Georges, *Inter-agency real-time evaluation in Haiti : 3 months after the earthquake*, août 2010.

⁶ Annacacis Jean LeDù (GRET), Théodat Paul Lydbenson (Camep), *Diagnostic de la situation de l'approvisionnement en eau potable un mois après le séisme du 12 janvier 2010, Etat de la situation et recommandations*, février 2010 ; Julie Tipret (Gret), Martinel Louis (Camep), *Rapport de diagnostic : si-*

tuation dans les quartiers défavorisés de Port au Prince 4 mois après le séisme du 12 janvier 2010, juin 2010.

⁷ Par exemple Entraide médicale internationale, la Croix-Rouge suisse, Solidarités International ou Cordaid ont sollicité les informations du Gret pour déployer certaines de leurs actions.

⁸ Réhabilitation du système d'approvisionnement en eau dans plusieurs quartiers sur financement de la Fondation de France.

⁹ Selon le diagnostic réalisé par le Gret 6 mois après le séisme, dans 41 quartiers, soit près de 90 %, de nouveaux comités ont été mis en place par des ONG d'urgence.

¹⁰ Voir les enquêtes réalisées par le Gret dans le cadre du diagnostic des quartiers 6 mois après le séisme.

Port-au-Prince, catastrophe urbaine - crise humanitaire

Béatrice BOYER

Comment sortir des errances, méconnaissances et défis de l'aide humanitaire en milieu urbain ? Mise en question des processus humanitaires classiques - actions ponctuelles ou actions sectorielles - face à la nature et à l'ampleur des besoins d'aide humanitaire, et à la reconstruction dans des systèmes sociaux, environnementaux et institutionnels qui constituent la ville.

Le contexte haïtien de la catastrophe

Haïti, héros et victime de son Histoire, n'en finit pas de tenter de cicatrifier un passé tout en se désintéressant systématiquement de son présent et, plus inquiétant, en donnant parfois l'impression de faire fi de son avenir. Victime de multiples fléaux, Haïti engendre les crises autant qu'elle les subit. Aussi, le séisme qui a frappé le pays en son cœur vital – urbain, politico-administratif, économique, démographique – n'apparaît malheureusement que comme un maillon évènementiel et brutal dans la succession et la multiplicité des crises qui s'enchaînent sur ce petit pays, à l'histoire saccadée et violente. Les impacts du tremblement de terre, tout comme les énormes difficultés pour y apporter des réponses d'aide adaptées, sont ici amplifiés du fait de la conjonction des vulnérabilités urbaines et du faible niveau de préparation aux risques et aux interventions en milieu urbain.

Au cœur de ces événements, c'est la capitale haïtienne, Port-au-Prince, métropole urbaine, passée en quelques décennies de 300.000 à près de 3 millions de personnes, qui est touchée. Les autorités nationales et locales sont directement affectées à tous les niveaux et dans la confusion totale, avec des pertes humaines et des destructions de bâtiments publics. Ces autorités se sont trouvées dans de grandes difficultés pour prendre des décisions. En face, de très nombreuses structures hu-

manitaires aux fortes compétences et impressionnantes capacités logistiques interviennent mais sans savoir-faire ni savoir-coordonner adaptés à ces contextes urbains.

La question est double : Et si cette catastrophe en milieu urbain était autant une opportunité de restructuration des fonctionnements urbains pour Haïti qu'une occasion d'évolution des pratiques sur ce type de contexte pour tout le secteur de l'aide ?

Les impacts du séisme sur la ville ont été catastrophiques

Dans un pays et un contexte social, urbain et environnemental déjà très fragilisé et peu maîtrisé par la puissance publique, les dégâts sont considérables. Les causes sont nombreuses et de natures différentes :

La proximité des zones urbaines de l'épicentre du séisme a induit des impacts très importants.

Non seulement des quartiers urbains entiers et nombre de bâtiments de la ville ont été touchés, plus ou moins détruits, mais, depuis, la ville se trouve paralysée dans ses fonctionnements vitaux. Plus d'un millier de campements de survie précaire (quelques dizaines de tentes à quelques centaines par campement) se sont formés spontanément, par auto-installations dans la ville de Port-au-Prince et sur l'ensemble des zones urbanisées du littoral haïtien sud-ouest, ceci sur tous espaces libres publics ou privés (rues, places, terre-plein d'avenues, jardins publics, terrains privés, zones inconstructibles pentues côté montagne ou zones de détritrus côté mer). S'ajoute à la complexité de la situation l'accumulation des gravas sur les voies publiques ayant empêchée toute circulation par endroit ou par moment selon les rythmes d'évacuation de ceux-ci, véritable